

MOUTIER

## Quantité et qualité réunies au SIAMS

Après quatre jours d'exposition, le SIAMS a fermé ses portes hier soir à Moutier. De l'avis des organisateurs, mais aussi des exposants, le salon des moyens de production microtechniques a vécu une belle édition en termes d'affluence comme d'affaires.

On ne dirait pas qu'il a quatre jours de SIAMS dans les jambes, Pierre-Yves Kohler. Hier après-midi, à quelques heures de refermer les portes du 18<sup>e</sup> Salon prévôtois des moyens de production microtechniques, il n'affichait guère de trace de fatigue. Au contraire. «Mon état d'esprit? Ce matin, à entendre les retours des exposants, je ne touchais plus terre, je buvais du petit-lait!» rigole le directeur de l'exposition, enjoué.

### Une belle fréquentation

On s'en doute donc, le bilan est bon. Même très bon. Hier à 15 h, le compteur affichait 14 204 visiteurs. Un chiffre globalement similaire à la dernière édition de 2022 (14 781 visiteurs) et qui correspond aux attentes. «On est content en termes de quantité mais également en termes de qualité, assure Pierre-Yves Kohler. Nombreux sont les exposants qui nous ont confié avoir signé des contrats directement sur le stand, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps.»

Dans les allées du SIAMS, on corroborait largement les



Au Forum de l'Arc, les allées du SIAMS n'ont pas désempli durant quatre jours.

PHOTO STÉPHANE GERBER



**« Quand on voit cette affluence, on se dit vraiment que c'est essentiel d'être là. »**

propos du directeur. «Il y a vraiment eu beaucoup de monde et de clients potentiels. On a senti qu'il y avait une vraie demande», se réjouit Michaël Dünner. Vendeur chez le fabricant de machines-ou-

gnes la forte affluence du jeudi. «Quand on voit ça, on se dit vraiment que c'est essentiel d'être là.»

### Enthousiasme ambiant

L'enthousiasme était également de mise sur le stand de l'entreprise delémontaine Humard, active dans l'automatisation. «Pour nous, c'est vraiment une belle édition», garantit Mickaël Griffaut, commercial, visiblement enchanté. «Le SIAMS est un salon important, avec une organisation au top», estime-t-il.

Venu de la Chaux-de-Fonds, David Heulin relevait pour sa part un petit bémol. «Nous sommes installés sous la tente

et il faut dire qu'il fait quand même un peu frais.» Responsable commercial pour les sociétés MultiMotiv, A.L.D.E Ap-

plications et Marc Beuchat, actives dans l'horlogerie, il avait toutefois le sourire: «C'est une belle édition. Nous avons pu

faire pas mal de contacts sérieux.»

Côté organisation, Pierre-Yves Kohler se félicite du succès rencontré par les conférences et autres rendez-vous mis sur pied durant le SIAMS. «Pour la première fois, nous avons aussi mis à disposition une liste de plus de 130 postes de travail disponibles chez nos exposants. Nous l'avons imprimée à 100 exemplaires et ils sont presque tous partis.»

### Encore des efforts

Le patron du SIAMS se dit toutefois conscient que des améliorations peuvent encore être apportées dans certains domaines, notamment pour le confort des exposants et des visiteurs. «Il faisait par exemple trop froid sous la tente le matin, alors qu'il a fait plus de 30 degrés dans les halles lors de la soirée musicale réservée aux exposants. Nous devons vraiment remettre l'ouvrage sur le métier.» Un couac qu'il tentera de résoudre pour la prochaine édition du salon, qui se tiendra du 21 au 24 avril 2026.

CATHERINE BÜRKI

## Les places de parc vont manquer pour 2026

«Globalement, et malgré quelques inévitables petits énervements, la gestion des parkings a bien roulé cette année», constate Pierre-Yves Kohler. Au total, quelque 750 places étaient réservées aux exposants et environ 1500 pour les visiteurs.

Toutefois, la situation pourrait se corser au prochain SIAMS, en 2026. Le directeur relève que la manifestation risque de perdre des emplacements du côté de la zone industrielle de Laives ainsi qu'aux abords du Restaurant de

l'Indus, ceci en raison de projets de construction. De quoi potentiellement voir s'envoler quelque 450 places, tout de même.

«C'est un gros problème. On a lancé des discussions avec la commune pour trouver des solutions», souligne Pierre-Yves Kohler. «L'an passé, nous avons aussi soumis l'idée au canton de parquer des véhicules dans les gorges de Court en mettant la route en sens unique. Il avait alors dit non, mais peut-être que cette piste pourrait de nouveau être étudiée.» CB

## Une serre maraîchère traversera l'abbatiale de Bellelay, qui accueillera aussi des concerts

**CULTURE** Le programme de la saison culturelle est dévoilé. L'abbatiale de Bellelay accueille dorénavant une grande exposition et des concerts chaque année grâce au soutien financier désormais renforcé du Conseil du Jura bernois.

### Une exposition, douze artistes

Pour cette saison, la Fondation de l'abbatiale de Bellelay présentera l'exposition *L'Effet de serre*, du 29 juin au 18 août. Ce rendez-vous culturel réunira pas moins de douze artistes de Suisse et internationaux. «Ceux-ci se retrouveront dans un dispositif de serre maraîchère signé Jan van Oordt qui traversera toute l'abbatiale», informe Sylvain Menétrey, curateur des expositions. Il s'agit d'une exposition sur la chair, sa métamorphose et l'âme, avec les œuvres de Benedikt Bock, Emilie Ding et Alizée Lenox, Richard Frater, Thomas Julier, Max Krieglleder, Claire van Lubeek, Léa Katharina Meier, Jean-Charles de Quillacq, Margaret Raspé, Virginie Sistek, Terre Thaemlitz. Le vernissage se tiendra le samedi 29 juin à 14 h.

### L'abbatiale aussi en musique

La fin de l'été accueillera, du 31 août au 8 septembre, la série de concerts des Battements de l'abbatiale, née en 2020 pour mettre en valeur l'édifice patrimonial et sa richesse acoustique par la musique. En ouverture, deux concerts consacrés aux *Vêpres* de Monteverdi se tiendront pour célébrer les 50 ans de l'ensemble



Le concert des «Birds on a Wire», qui a fait partie du programme des Battements de l'abbatiale, avait attiré du monde en 2022.

PHOTO CYRILLE VOIROL

vocal d'Erguël. Quant aux fameux concerts d'orgue, ils animeront le lieu tout au long de la saison estivale.

### Davantage de subventions

«Dès 2024, ce sera mieux et plus fort encore. Grâce au soutien renforcé du Conseil du Jura bernois, la continuité sera assurée, puisque le vénérable bâtiment accueillera désormais expositions et concerts chaque année», se réjouit Pierre-Yves Moeschler, président du Conseil de fondation de l'abbatiale. Les subventions versées par le

Conseil du Jura bernois, qui s'élevaient jusqu'ici à 150 000 fr. par an, sont passées à 175 000 fr. cette année, fait-il savoir.

Un changement dit nécessaire pour renforcer la clarté du programme. Les visiteurs auront désormais l'assurance que, chaque année, des découvertes stimulantes les attendent à l'abbatiale, avec une exposition d'ampleur en été et des rendez-vous musicaux à la rentrée, et non plus en alternance une année sur deux. La programmation complète sera annoncée en début d'été. IB

## EN BREF

### La fibre optique s'étend à Reconvieler

**TÉLÉCOMS** L'entreprise Swisscom va étendre en plusieurs étapes réparties sur deux ans son réseau fibre optique jusqu'aux habitations dans la commune de Reconvieler, a-t-elle informé hier. Les travaux débuteront ce printemps. Les premiers raccordements à l'internet ultrarapide seront effectifs en hiver 2025. Via la société Cablex, les propriétaires de bâtiments seront invités à signer un contrat autorisant Swisscom à effectuer le raccordement. La population pourra toutefois «choisir librement les services parmi différents opérateurs qui proposent des produits sur le réseau Swisscom», assure l'entreprise. LQJ

### Un voleur récidiviste appréhendé



**MOUTIER** Vendredi 12 avril, aux alentours de 23 h 30, la police bernoise a été informée d'un vol par effraction dans un véhicule à l'avenue de la Liberté à Moutier. Grâce au signalement d'un témoin, l'auteur présumé a pu être arrêté dans un parking situé à la rue Centrale. Sur place, une fouille menée sur le prévenu a permis de mettre la main sur plusieurs objets appartenant à d'autres propriétaires de véhicules lésés. Au total, l'homme est soupçonné d'avoir cambriolé au moins neuf véhicules. Lors de son audition, l'homme âgé de 26 ans a partiellement admis les faits qui lui sont reprochés. Il se trouve actuellement en détention provisoire. Des investigations sont toujours en cours, notamment pour déterminer s'il aurait commis d'autres actes similaires dans la région. IB